



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# La marque Magnum devient fournisseur officiel de Roland-Garros

Paris, le 15 janvier 2018

**La Fédération Française de Tennis se réjouit de la signature d'un contrat de partenariat avec Magnum, marque du groupe Unilever, qui devient ainsi fournisseur et distributeur officiel des glaces sur le tournoi de Roland-Garros pour les trois prochaines années (2018-2020).**

Dans le cadre de cet accord, les glaces Magnum, fabriquées en France comme Carte d'Or, seront proposées aux spectateurs dès le prochain tournoi (21 mai au 10 juin 2018). Une large offre de glaces du groupe Unilever sera également disponible sur le stade Roland-Garros, comme Ben & Jerry's, Carte d'Or, mais aussi des nouveautés de la marque GROM ainsi que les glaces Kinder, qui seront lancées au printemps 2018.

Jean-Christophe Giletta, Directeur Général Délégué de la Fédération Française de Tennis : « *La FFT est très fière de ce nouvel accord avec Unilever, fidèle fournisseur du Grand Chelem parisien et leader incontesté sur le marché des glaces. Le tournoi de Roland-Garros va ainsi offrir un choix de glaces encore plus varié qui permettra à coup sûr d'enrichir l'expérience gourmande des plus petits comme des plus grands.* »

Francois-Xavier Apostolo, Vice-président Refreshment Unilever : « *Unilever est présent depuis 20 ans sur le tournoi de Roland-Garros et avec ce contrat d'exclusivité, qui vient sceller une longue histoire commune, nous entendons développer un partenariat à long terme avec la FFT dans le cadre de la quinzaine la plus attendue des amateurs de tennis. Notre ambition est de faire déguster nos glaces à un large public grâce à une offre gourmande, rafraîchissante et variée, adaptée aux envies et aux moyens de chacun.* »

### **A propos de Roland-Garros**

*Pour les amoureux du sport, comme pour le grand public, Roland-Garros est un rendez-vous incontournable, jouissant d'un prestige immense. Plus de 470 000 spectateurs ont assisté aux Internationaux de France 2017 pendant que l'événement a été diffusé sur 223 territoires à travers la planète, conférant au tournoi sa dimension d'événement sportif mondial de toute première importance. Organisé par la Fédération Française de Tennis, Roland-Garros est le seul tournoi du Grand Chelem à se disputer sur terre battue, l'une des surfaces les plus anciennes et les plus nobles de l'histoire du tennis.*

### **A propos d'Unilever**

*Unilever figure parmi les leaders mondiaux des produits alimentaires, de soin de la personne et d'entretien de la maison avec des ventes dans plus de 190 pays, touchant 2,5 milliards de consommateurs chaque jour. Nous comptons 169 000 salariés dans le monde et avons généré un chiffre d'affaires de 52.7 milliards d'euros en 2016. Plus de la moitié (57%) de l'ancrage d'Unilever se situe dans les pays en développement et émergents. Unilever compte plus de 400 marques au niveau mondial, ce qui inclut en France Skip, Dove, Knorr, Rexona, Maille, Lipton, Miko, Ben & Jerry's, Sun, Magnum et Axe.*

### **Contacts presse :**

#### **Fédération Française de Tennis**

Nicolas Beaudelin : 01 47 43 48 15 – [nbeaudelin@fft.fr](mailto:nbeaudelin@fft.fr)

Emmanuelle Leonetti : 01 47 43 56 37 – [mleonetti@fft.fr](mailto:mleonetti@fft.fr)

#### **Unilever**

Sophie Jayet : 06 10 46 13 26

Maïté Anseume : 06 10 24 17 23